

L'Appropriation

par

PERLA SERFATY-GARZON

In

DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

Sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant

Paris, Editions Armand Colin, 2003

P27-30

La notion d'appropriation véhicule deux idées dominantes. D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise; d'autre part, celle, qui découle de la première, d'action visant à rendre propre quelque chose.

- L'idée d'adaptation traduit un objectif d'harmonie entre une chose et l'usage auquel on la destine, un heureux appariement entre deux objets, deux actions ou entre un sujet et un objet. Elle traduit l'intention d'atteindre une certaine justesse dans l'action de modification de l'objet sur lequel s'exerce l'appropriation, justesse qui révèle une intelligence intime des qualités propres à cet objet et de ses potentialités.

En ce sens, l'appropriation n'est possible qu'en relation à quelque chose qui peut être attribué et qui, en tant que tel, peut à la fois servir de support à l'intervention humaine et être possédé. La notion de propriété constitue ainsi une dimension importante de l'appropriation, avec cette particularité que cette notion tire son sens et sa légitimité, dans ce cas, non de l'existence d'un titre légal attestant la possession juridique d'un objet, mais de l'intervention judiciaire d'un sujet sur ce dernier. La propriété est ici d'ordre moral, psychologique et affectif. Indépendante de la propriété juridique, elle peut néanmoins se superposer à celle-ci, sans en constituer un préalable ni une conséquence nécessaire.

L'objectif de ce type de possession est précisément de rendre propre quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et, ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi. L'appropriation est ainsi à la fois une saisie de l'objet et une dynamique d'action sur le monde matériel et social dans une intention de construction du sujet.

Une origine marxiste

L'usage sociologique du concept d'appropriation trouve son origine dans l'anthropologie de Marx, qui l'inscrit dans sa conception du travail comme l'impulsion motrice primordiale. L'action sur (et l'utilisation de) la nature et la production d'objets, matériels ou non, constituent la réalisation de capacités et de pouvoirs qui, autrement, ne seraient pas révélés et resteraient de l'ordre des potentialités humaines implicites. Confronté à ses actions sur la nature et à des objets produits par lui, mais dotés d'une existence autonome et qui lui sont devenus étrangers, l'individu se les approprie à travers l'intériorisation des savoirs, de savoir-faire, et de capacités dont cette production a été l'occasion mais aussi de capacités historiquement formées.

©Perla Serfaty-Garzon

Texte téléchargé sur le site <http://www.perlaserfaty.net>

L'utilisation de ce texte est autorisée à condition d'en citer la source: <http://www.perlaserfaty.net/texte4.htm>

Cette intériorisation constitue le cœur de l'appropriation. Elle désigne ainsi, chez Marx, le processus par lequel les hommes dépassent ce qu'ils ont extériorisé grâce à un effort d'objectivation pour s'engendrer eux-mêmes à travers la maîtrise et l'évolution de savoirs. En ce sens, appropriation et processus d'humanisation sont en étroite parenté.

L'école marxiste met ainsi en lumière les dimensions majeures de l'appropriation : L'action sur le monde, le travail, la praxis. L'appropriation est un processus dont les acquis, l'instabilité et les recherches de nouveaux équilibres correspondent à la dynamique de l'identité individuelle. L'appropriation est un accomplissement intérieur. Elle est aussi, par nature, une expérience socialement médiatisée, qui implique donc l'existence de modèles transmis, en particulier, par l'éducation. Enfin, toute entreprise d'appropriation comporte le risque de son échec, c'est-à-dire celui de l'aliénation.

La constitution de l'appropriation en concept de psychologie générale, en particulier avec les travaux de Léontiev, va mettre l'accent sur l'idée que l'appropriation est l'occasion d'un engendrement du sujet alors même que celui-ci s'inscrit dans une continuité historique d'appropriation de son héritage.

H. Lefèbre en fera une expression indispensable de la vie quotidienne au point de constituer le socle d'un droit à la ville, comme bien des luttes urbaines, qui furent autant d'occasions de critiques de la vie sociale, l'ont illustré dans les années soixante dix. Les mouvements sociaux urbains de cette période voient ainsi le citoyen assumer sa place au sein d'un acteur collectif contestataire qui déplace son action du champ du travail vers celui de la ville.

Paul-Henry Chombart de Lauwe a proposé le concept de « désappropriation » pour décrire les rapports de dominance, liés à la conquête et à la défense de la propriété de l'espace urbain et le sentiment éprouvé par le citoyen que la ville ne lui appartient pas, qu'elle est déjà, dans une large part, la propriété économique, juridique et/ou morale d'autrui : les bâtiments, le sol, les espaces publics ont des propriétaires privés ou institutionnels. Cette propriété se traduit par des codes d'usage et des modèles de pratiques des espaces urbains qui affectent les citoyens en ce sens qu'à tout instant la dialectique espace-codifié – espace-vécu intervient dans les processus d'appropriation et se constitue comme source de conflits entre groupes et entre individus.

En psychologie de l'environnement

L'usage que la psychologie environnementale fait, à partir des années soixante dix et tout particulièrement en France, du concept d'appropriation de l'espace et de celui d'appropriation du chez-soi bénéficie de l'impulsion majeure donnée, dix ans auparavant, à la réflexion sur l'urbain et la quotidienneté par Henri Lefebvre. L'exploration de ce concept va connaître un riche développement en France et en Europe méridionale et va conduire, *volens nolens*, la psychologie environnementale d'inspiration anglo-saxonne à resituer par rapport à la notion d'appropriation une constellation de concepts apparentés entre eux, qui lui sont alors plus familiers et qui lui semblent moins problématiques, tels la territorialité, le privé (*privacy*), ou la notion d'espace défendable (*defensible space*), aujourd'hui utilisé dans les thématiques sur l'insécurité.

La territorialité évoque un comportement visant à constituer une zone contrôlée par un individu ou un groupe. Ce contrôle s'accompagne d'un marquage territorial, en particulier par des objets personnels – évoquant ainsi une identification psychologique de l'individu à son territoire - et manifeste un usage exclusif ou une possession légale. Le privé décrit les processus de régulation de l'intimité, c'est-à-dire celle des interactions entre l'individu (le moi) et le monde (le non-moi). Il recouvre des comportements tels que la liberté de s'isoler des autres, le degré de disponibilité à autrui, le choix du type de stimulations externes acceptées ou rejetées par la personne. Le concept d'espace défendable se réfère, quant à lui, à la prévention du crime par l'aménagement urbain et, plus précisément, par la possession par une collectivité de ses espaces de vie commune, la possession étant entendue dans le sens psychologique du terme, c'est-à-dire le fait que tous les habitants se sentent concernés par leur entretien, leur protection et leur usage.

La notion de contrôle est au centre de celle du privé, comme elle constitue le fondement de la territorialité, et, à titre préventif, celle de la notion d'espace défendable. L'appropriation dépasse largement la notion de contrôle, même si l'une de ses modalités est la maîtrise des lieux. Ceci se précise encore plus nettement encore lorsqu'on aborde l'appropriation du chez-soi.

Appropriation et habitat

Dès la fin des années cinquante, puis au cours des années soixante et soixante dix se développe un courant microsociologique qui ancre ses travaux sur l'habitat, le village, le quartier urbain ou le bidonville. C'est dans ce contexte que l'équipe d'Henri Raymond, étudiant l'habitat pavillonnaire, définira l'appropriation de l'habitat comme l'ensemble des pratiques et, en particulier, des marquages qui lui confèrent les qualités d'un lieu personnel. D'une part, le marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus important de l'appropriation. D'autre part, ces qualités de lieu personnel ne sauraient exister sans l'existence d'un « nous » qui en cautionne la légitimité, sans les valeurs qui leur sont attachées, c'est-à-dire sans l'existence d'un « modèle culturel » qui en inspire et fonde l'organisation. L'acquis culturel se traduit dans le processus même de la production du marquage. Enfin, dans l'habitat de notre société, les modèles d'appropriation apparaissent comme « dispositions à engendrer des pratiques », au sens défini par Bourdieu pour l'*habitus*, et donc comme des compétences qui peuvent éventuellement trouver à s'exercer, puisque, dans notre société, la possibilité existe de ne pas user de ces compétences. Ainsi se révèle la capacité de l'habitant - et en somme sa créativité - qui est à l'œuvre dans ses gestes quotidiens les plus humbles : entretenir, ranger, décorer, mettre en scène, cacher, etc.

Ces travaux ont pour mérite de montrer que si l'habitat est produit, l'appropriation de l'habitat n'est pas un sous-produit mais l'aventure même de l'habiter. Ils trouvent cependant leurs limites dans leur recours, très critiqué, à un « modèle culturel » outrepassant les catégorisations sociales, dans la complète omission de la dimension temporelle de l'appropriation et dans l'absence de prise en compte du retentissement de celle-ci sur l'habitant.

Appropriation et identification

Un retour vers le sujet s'impose donc, dans la mesure même ou le tissage de significations entre l'habitant et sa maison issu des pratiques n'est pas seulement de l'ordre du marquage ou de la personnalisation, mais de l'identification et de l'inscription d'un mode d'être. L'habitant se signifie, articule sa propre syntaxe spatiale à travers l'arrangement, les espacements des choses, leur entretien et leur modification, en somme à travers un bricolage souvent modeste de sa maison qui donne à celle-ci sa tonalité affective propre. L'habitant élabore ainsi un monde familier auquel il s'identifie non parce que ce monde est à son image, mais parce que, souligne Maria Villela Petit, il maintient ouvertes les dimensions de sa temporalité.

La maison appropriée recueille les choses, les événements et les actions du passé, le temps vécu de l'habitant et représente ainsi un témoignage de sa propre continuité. L'appropriation de la maison se révèle dans la tension entre le temps vécu et l'à-venir, elle est l'œuvre d'un habitant qui a confiance en sa capacité de se déprendre de ses propres murs et de ses propres actions sur son espace habité et d'assumer, si les circonstances l'exigent, le dépassement de la perte de sa maison pour se projeter dans une nouvelle demeure.

Les rapports entre l'appropriation du chez-soi et l'identification à celui-ci sont possibles parce que la maison est un donné en quelque sorte inachevé, qui ne prend pleinement sens de chez-soi qu'à l'occasion des pratiques qui lui font porter la marque de l'habitant et ainsi la faire sienne. Mais l'appropriation de la maison, relevant de l'agir, relève en même temps des motivations inconscientes du faire, du versant obscur des rapports individuels à l'espace habité, de l'historicité du sujet et des ambiguïtés de la notion même de possession.

Pour chaque personne, souligne à cet égard H. Proshansky, la définition du moi, l'identité, comprend nécessairement des dimensions de lieu et d'espace qui constituent, une fois rassemblées, son identité de lieu (*place identity* ou identité par rapport à la perception individuelle de l'espace). L'historicité et les facettes inconscientes de ces dimensions en expliquent le caractère idiosyncrasique, à tel point que l'intention de l'appropriation de la maison et sa mise en œuvre sont inégalement partagées. Pour certains, les espaces publics, l'espace de travail ou le lieu d'étude sont plus investis que la maison, tandis que pour d'autres l'appropriation du chez-soi confine au projet d'une vie.

Les notions de consentement intérieur et de proximité élective énoncées par Pierre Sansot donnent une toute autre tonalité à la notion d'appropriation en brisant le caractère exclusif de son lien originel, hérité en particulier des écoles marxistes, avec le travail et la reprise de possession. Elles élargissent l'appropriation, et tout particulièrement l'appropriation du chez-soi, à ce que Sansot désigne comme des initiatives non violentes. Il n'y a pas à choisir entre l'action qui modifie l'espace et le transforme en une réalité qui vous ressemble et l'inaction qui n'affecte pas l'espace habité. Il est possible d'aborder l'appropriation du chez-soi comme un mouvement, un processus d'élaboration d'un sens personnel de l'abri qui s'appuie sur la matérialité même des murs et du toit, la distribution des parois et des ouvertures pour délivrer les virtualités du lieu.